

Programme de Formation INTER en Distanciel

LAEP Volet 1 POSTURE DE L'ACCUEILLANT, Cadre et écoute 5 journées

Organisme de formation :

Association « Le Furet Petite Enfance »

6 quai de Paris

67000 STRASBOURG

03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767 auprès de
la Préfecture de la Région Alsace. N° SIRET : 418 124 483 000 29

Personne référente dossier :

Pour le Furet

Dalila Kiesele

Responsable du service formation

Tél. : 06 17 50 54 28

Mail : formation@lefuret.org

Public et Prérequis :

Elle s'adresse à :

- Accueillants en LAEP,
- Futur-e-s accueillant-e-s LAEP, en soutien à la préparation du projet
- Personne souhaitant découvrir la fonction d'un accueillant en LAEP
- Professionnels de la petite enfance.

Groupe maximum de 12 personnes.

Les stagiaires auront lu les différents documents adressés par l'intervenant.e avant le début de la formation. Aucun autre pré-requis n'est exigé pour cette formation

L'accès pour toutes et tous à la formation :

Afin de rendre cette formation accessible à toutes et à tous, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter son action. Enfin, nous pourrions également adapter les contenus du dossier pédagogique remis et les outils de formations.

Intervenant.e(s) pressenti.e.s selon dates retenues :

Psychologue clinicienne, formée à la psychanalyse. Ancienne accueillante, assure depuis plusieurs années des supervisons et des formations en LAEP. Participante au réseau national des LAEP.

Durée et date(s) de la formation (en jour et heures) :

5 jours / 24 heures de formation

Horaires de la formation:

21 h de formation articulées :

- 5 Modules de 3 heures de formation en face à face pédagogique
 - 6 heures de travail individuel de formation avec accompagnement pédagogique (de 30 minutes à 1h selon les jours)
- Le détail des horaires est fourni dans votre demande de devis et dans le Ruban Pédagogique)

Lieu et organisation technique de la formation :

Classe virtuelle / Lien communiqué avant la formation Un ordinateur par personne est requis pour cette formation avec une connexion internet stable et de bonne qualité. Les stagiaires seront invités à participer à un test obligatoire avant la mise en route de la formation. Un assistant technique assurera un accompagnement de tous les stagiaires durant la formation afin de répondre aux problématiques rencontrés et ne pas perturber l'ensemble du groupe. Un numéro d'urgence sera communiqué aux stagiaires pour cet accompagnement.

Evaluations et engagement des stagiaires

Les stagiaires s'engagent dans un processus de formation.

La première étape de ce processus débute avant la formation, par une auto-évaluation dématérialisée pour chaque participant.

Ce « Questionnaire d'auto-évaluation de positionnement avant formation » permettra à chaque stagiaire de se situer avant la formation et de s'auto-évaluer en lien avec les objectifs de la formation.

Le lien du questionnaire sera transmis par l'organisme de formation.

Les stagiaires s'engagent également à finaliser le processus de formation en répondant à différents questionnaires. La participation à ces questionnaires est essentielle et obligatoire.

Les liens seront transmis à la fin de la formation.

A l'issue de la formation :

- « Un bilan à chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.

Questionnaires dématérialisés : les liens seront communiqués en fin de formation ainsi qu'un système de Flashcode.

- Un « Questionnaire d'évaluation de la formation et du formateur par le stagiaire »
- Une « Questionnaire d'évaluation de la formation et du groupe par le formateur »
- Un « Questionnaire d'auto-évaluation par le stagiaire de positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, un Questionnaire de formation (N+1 mois) dématérialisé sera adressé aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

Conditions spécifiques

Les conditions de vente sont disponibles sur notre site ainsi qu'acceptées lors de la signature de cette convention.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Condition-de-Ventes.pdf>

En cas d'annulation de la formation par l'employeur et/ou le demandeur, dans un délai inférieur à **deux (2) semaines**, les sommes déjà engagées par l'organisme restent dues.

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme formateur, **les sommes correspondantes seront remboursées.**

Les stagiaires s'engagent à avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'organisme de formation Le Furet. Celui-ci est affiché dans les locaux et accessible sur le site du Furet :

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/reglement-centre-de-formation-Furet-RR.pdf>

En cas de situations d'urgences (maladie de l'intervenant.e, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos intervenants et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) ne peut être imposé à nos intervenants non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

Attention Situation COVID : Les conditions sanitaires doivent avoir été lues et doivent être appliquées par le stagiaire durant toute la formation.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Conditions-sanitaires-liees-au-COVID-dans-nos-locaux-pdf.pdf>

Programme de Formation INTER en Distanciel LAEP Volet 1 POSTURE DE L'ACCUEILLANT, Cadre et écoute 5 journées

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

Le Furet 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : formation@lefuret.org ; www.lefuret.org
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767
N° Siret : 418 124 483 000 29

Temps individuel préalable à la formation

Le questionnaire de positionnement individuel devra être rempli par chaque stagiaire en amont de la formation. Il favorise la mise en travail et fait partie intégrante du processus de formation. Une semaine avant la formation, il sera adressé à l'organisme de formation le Furet et transmis ensuite à l'intervenant.e.

Contexte

Les LAEP sont des dispositifs spécifiques : le jeune enfant y fait la découverte d'un espace nouveau où se côtoient de petites et de grandes personnes. Passer de l'espace familial à l'espace social, n'est en effet pas simple et peut être source d'angoisse pour l'enfant et les parents. La rencontre de ces deux univers produit en effet des remaniements au niveau de l'enfant, de son parent, mais aussi des parents entre eux, et de l'ensemble des personnes accueillies, par le simple fait d'être dans un autre lieu que celui qui nous est familier, et d'être engagé dans un autre lien (même si ce lien concerne celui ou celle qui nous accompagne et qui nous est lui aussi familier). Les accueillant(e)s sont en charge de favoriser les multiples interactions qui vont se créer, tout en étant garant(e)s du bon fonctionnement du lieu. C'est une posture particulière, à penser et élaborer au cours de la période de construction du projet, à questionner au cours de la pratique d'accueil, dans le cadre du travail d'équipe.

Objectifs

- Intégrer la pertinence des concepts de base du dispositif d'accueil selon le référentiel CNAF des LAEP.
- Identifier le cadre spécifique du LAEP et saisir la pertinence de ce dispositif pour l'enfant et son parent.
- Construire une posture d'accueillant en définissant son rôle et sa fonction en adéquation avec le cadre et le référentiel.
- Saisir la notion d'écoute en LAEP et constituer repères et outils pour développer son écoute.

Contenus

- Connaissance de l'histoire des LAEP (contexte de la création de « la Maison verte », puis des « maisons ouvertes ») et déclinaison des concepts de base qui sont aujourd'hui présentés dans le référentiel CNAF
- Apports théoriques sur les règles fondamentales (accueil de l'enfant accompagné d'un adulte qu'il connaît bien, accueil dans l'« ici et maintenant », accueil dans le respect de l'anonymat) afin de saisir toute la portée de ces règles
- Organisation du travail d'équipe : pluri-disciplinarité, organisation collégiale et non hiérarchique dans l'équipe des accueillants.
- La supervision comme instance indispensable de régulation du travail d'équipe, et d'élaboration de la pratique d'accueil.

Temps de formation

4 jours avant la formation : 30 mn Temps individuel préalable à la formation : questionnaire A
retourner à la formatrice pour ajuster la formation à vos besoins

Le Furet 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : formation@lefuret.org ; www.lefuret.org
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767
N° Siret : 418 124 483 000 29

21 h de formation articulées :

- 5 Modules de 3 heures de formation en face à face pédagogique
- 6 heures de travail individuel de formation avec accompagnement pédagogique (de 30 minutes à 1h selon les jours)

Le détail des horaires est fourni dans votre demande de devis et dans le Ruban Pédagogique)

Dossier pédagogique

Une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.

Les supports pédagogiques utilisés durant la formation compléteront le dossier pédagogique :

Textes, films, études de situation, mises en situations adaptées au contexte de formation à distance, travaux de groupe autour de la réalisation d'un projet.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail à partir de documents apportés par la formatrice dont certains écrits par Isabelle Pillot Peronnet (accueillante en LAEP, superviseuse et psychologue et psychanalyste)
- Etudes de cas de situation d'accueils en LAEP favorisant échanges, discussions et construction du cadre référentiel
- Travail théorique en grand groupe
- Travail individuel et en petits groupes (jeux de rôles) afin d'éprouver les apports théoriques
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.
- Temps de travail en groupes sans la formatrice, temps d'écriture personnelle, table ronde (visio-conférence)

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.



À la fin des années 70, des psychanalystes, guidé-e-s par l'idée du potentiel émancipateur de la psychanalyse et la volonté de sa démocratisation ont créé le Club des Parents (IRAEC) et la Maison Verte. À partir de là, les lieux d'accueil enfants-parents, ces « structures intermédiaires » comme les appelait Bernard Eme qui nous a quittés cette année, se sont développés et diversifiés.

Depuis 40 ans les conditions d'émergence ont bien changé. Les familles, elles aussi ont connu des transformations considérables. À l'horizon 2016, les politiques publiques, visent l'objectif de : « 1 LAEP pour 3500 enfants »...